



PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Sauveur de Val-d'Or, tenue le 3 décembre 2024 à 18 h30.

Étaient présentes :

Sandy Labbé-Rivard	parent
Joanie Laflamme	parent
Marie-Ève Dufour	parent
Sonia Mianscum	parent
Caroline Lapointe	parent
Catherine Chabot	parent substitut
Stéphanie Mailhot	directrice
Patrick Lortie	directeur adjoint administratif
Claude Labonté	enseignante
Huguette Gélinas	enseignante
Christine Lefebvre	service de garde
Suzy Gravel	personnel de soutien
Sophia Farente	stagiaire en enseignement
Claudia Bonenfant	Technicienne en éducation spécialisée

Était absente :

Cindy Goyette	enseignante
---------------	-------------

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 30 par Marie-Ève Dufour, présidente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-24-25-07

SUR PROPOSITION de Mme Caroline Lapointe
IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
ADOPTÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal

Résolution CE-24-25-08

SUR PROPOSITION de Mme Christine Lefebvre
IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2024
avec une correction au point 11 : ...qui se rencontrent...

ADOPTÉ

3.1 Suivi de la dernière rencontre :

Photos scolaires :

Il n'y a pas eu de mosaïque livrée avec toutes les photos. Il faut voir avec la photographe s'il y a possibilité d'en avoir une. Une demande devra aussi pour que la photo de groupe soit plus grosse l'année prochaine (5x7 au lieu de 4x6). Le C.É propose de payer la mosaïque avec son budget, si nécessaire. Marie-Eve Dufour fera le suivi.

Caisse scolaire :

Sandy est en charge. Elle doit valider la date pour apporter les enveloppes à la caisse. Claude Labonté demande à connaître le nom des élèves inscrits par classe. Cela serait aidant pour les enseignants.

Sureté du Québec :

Caroline a déjà fait une demande pour faire pour prolonger la zone de débarcadère devant l'école. Le dossier est en cours.

4. Présentation du budget révisé

Stéphanie Mailhot et Patrick Lortie nous présentent le budget révisé pour l'année 2024-2025.

Résolution

CE-24-25-09

SUR PROPOSITION de Mme Sonia Mianscum
IL EST RÉSOLU d'adopter le budget révisé tel que présenté.

ADOPTÉ

Marie-Eve Dufour suggère qu'on discute lors de la prochaine rencontre de la façon d'utiliser l'argent de la levée de fonds. Mme Mailhot précise que l'argent doit être utilisé pour les élèves.

5. Présentation du protocole d'assiduité

Claudia Bonenfant, responsable du suivi des absences et retards, présente le protocole d'assiduité qui oriente les interventions servant à contrer l'absentéisme et les retards.

Résolution

CE-24-25-10

SUR PROPOSITION de Mme Caroline Lapointe
IL EST RÉSOLU d'adopter le protocole d'assiduité tel que présenté.

ADOPTÉ

6. Présentation des modalités d'utilisation des cellulaires et appareils mobiles

Stéphanie présente le document. C'est un ajout à faire au code de vie de chaque école selon la consigne du ministère qui recommande de mettre en place des directives.

Sandy apporte le point que les montres intelligentes pour les enfants qui ont certaines maladies devraient être acceptées. Stéphanie approuve vu que c'est un besoin et que ces montres n'ont pas les mêmes fonctions que les montres intelligentes.

Plusieurs échanges ont lieu sur le fait d'interdire complètement ces appareils. Finalement, l'interdiction sert surtout à protéger les enfants (photos ou vidéos compromettantes – les enfants ne sont pas toujours conscients des gestes qu'ils font).

Résolution**CE-24-25-11**

SUR PROPOSITION de Mme Christine Lefebvre

IL EST RÉSOLU d'adopter le document des modalités d'utilisation des cellulaires et appareils mobiles tel que présenté.

ADOPTÉ

7. Points à souligner (coups de cœur)

Stéphanie nomme son coup de cœur pour une enseignante, Stéphanie Dubé, qui a pris en charge un groupe. Elle a accepté de mettre de côté ses tâches habituelles pour éviter que les élèves aient à composer avec plusieurs remplaçants.

Claude mentionne que beaucoup d'activités de Noël qui s'en viennent comme le bingo et le déjeuner prévu avec les parents.

8. Questions du public

Il n'y a aucune question.

9. Varia

Proposition d'un don

L'entreprise Monette, Leclerc, Saint-Denis architectes souhaitant s'impliquer dans la collectivité, Patrick leur a fait part des besoins des élèves de milieux démunis. Un protocole d'entente est mis en place. L'entreprise voulait redonner directement aux élèves dans le besoin. La visibilité offerte sera selon les barèmes du Centre de

Résolution

services, mais les donateurs ne demandaient pas nécessairement de visibilité en échange.

CE-24-25-12

SUR PROPOSITION de Mme Huguette Gélinas

IL EST RÉSOLU d'adopter le protocole d'entente d'un don de 10 000\$ tel que présenté.

ADOPTÉ

10. Informations**10.1 Comité de parents**

Lors de la dernière rencontre, ils avaient fait un tour des écoles pour connaître les coups de cœur.

10.2 Personnel de soutien

Une demande de subvention a été faite pour la pleine conscience, mais Claudia n'a toujours pas de nouvelles. Les ateliers Mozoom ont débuté et sont appréciés.

10.3 Enseignants

Il y aura une deuxième vente de pâtisseries en décembre.

10.4 Service de garde

Lors de la dernière journée PE les plus jeunes sont allés au Centre de musique et de danse de Val-d'Or pour participer à un atelier de musique et de danse. À la prochaine PE, ce seront les groupes des plus vieux qui vivront la même expérience. La planification de la semaine de relâche est en cours. Yan Beauregard, le « Magie/Chien », devrait venir faire un spectacle de magie avec ses chiens.

10.5 Direction

Au retour des Fêtes, il y aura une pratique de confinement barricadé (sans les élèves).

11. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

12. Levée de la séance

Résolution

CE-24-25-12

SUR PROPOSITION de Mme Claude Labonté

IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de la séance. Il est 20 h 29.

ADOPTÉ

Marie-Ève Dufour, présidente

Stéphanie Mailhot, directrice